

“Le PDC intéresse la CICOS parce qu’il mobilise les acteurs de la société civile congolaise autour de l’eau”



Laurin Barros nous

Une mission du Programme Dialogue Citoyen (PDC), composée de Jean Pierre Bitemo et Lilian Laurin Barros, respectivement coordonnateur et référent méthodologique, a séjourné à Kinshasa du 14 au 16 juin 2006 pour une séance de travail avec la Commission Internationale du Bassin Congo - Oubangui - Sangha (CICOS), ainsi que des échanges de pratiques avec le Conseil National des ONG de Développement (CNONGD) en RDC. Lilian

présente ici les quelques particularités de ces rencontres.

Vous êtes allés rencontrer à Kinshasa la CICOS et le CNONGD, quelles ont été les principales décisions que vous avez prises ensemble ? Notre mission à Kinshasa nous a permis de travailler avec la Commission internationale du Bassin Congo - Oubangui - Sangha (CICOS) sur le renforcement des capacités de nos deux structures respectives, avec des intérêts

ciblés. Le Programme Dialogue Citoyen (PDC) intéresse la CICOS parce qu’il mobilise les acteurs de la société civile congolaise autour de la thématique sur l’eau. Par conséquent, il devient un interlocuteur privilégié lorsqu’il s’agit de travailler avec la société civile congolaise sur cette question. Le PDC et la CICOS ont convenu que soit mis en place un cadre de partenariat qui doit préciser les attentes de chacun, l’intérêt du partenariat, le travail à faire ensemble et les résultats attendus à court, moyen et long terme. Enfin, le PDC a souhaité que la CICOS lui facilite l’accès aux bases de données sur l’eau et qu’elle lui serve de caution morale dans sa démarche pour faciliter aux pauvres l’accès à l’eau potable. Pour le CNONGD, il s’est agi d’un partage d’expérience sur l’implication de la société civile de la République Démocratique du Congo au processus d’élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté et son implication au processus électoral.

Depuis quand le Programme

Dialogue Citoyen (PDC) a pris langue avec la CICOS ?

Nous sommes en contact avec la CICOS depuis 2005, mais nous n’avions pas encore traité des points de convergence en tête à tête. Ce qui revient à dire, pour nous, que cette mission fut un moyen propice de réaliser ce large partage.

Avez-vous suivi la même démarche pour rencontrer le Conseil national des ONG de développement (CNONGD) ? Avec le CNONGD, la démarche était différente. En effet, nous avons travaillé sur un partage d’expérience dans le cadre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). La République du Congo, dans l’élaboration du DSRP - Final, entame les consultations participatives dans tous les départements du pays. Le chargé des programmes du CNONGD, Rigo Gene, et son responsable, Joseph Kakinda, nous ont présentés la démarche de “l’Unité de pilotage du processus d’élaboration et de mise en œuvre de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté (UPPE-SRP)” en RDC. Ensuite

il nous ont fait partager leur expérience sur les “Consultations Participatives sur la Pauvreté auprès des Communautés de base”, réalisées dans la province de Katanga (sud est Kalanga) composée de 22 territoires. Nous avons aussi mis à profit cette mission pour rencontrer les ONG membres du CNONGD pour échanger sur la participation de la société civile du Congo Démocratique au processus électoral. Ces organisations se sont mobilisées pour préparer la population et les partis politiques à ces échéances, à travers l’éducation civique et la vulgarisation des droits humains, en faisant du porte à porte, en organisant des sessions de sensibilisation auprès des groupes cibles et à travers les médias...

Propos recueillis par Marie Joëlle MOUNDOUTI

Une bonne gouvernance garantit le développement communautaire

Après la rédaction d’un premier rapport en 2002 sur le thème “Guerre et après ? Développement humain en situation post-conflit”, il a été organisé, le 15 juin à Brazzaville, un atelier d’analyse sur le deuxième rapport national sur le développement durable en République du Congo. Cet atelier s’est tenu conformément aux observations faites par le comité de pilotage et le comité technique pour lesquelles Paul Kampakol, secrétaire général du Forum des jeunes entreprises du Congo a fait une présentation.

A cet effet, plusieurs sachants, parlementaires et organisations de la société civile, notamment Dialogue Citoyen étaient invités à cet atelier. Ces rapports nationaux sont à situer dans la dynamique imposée depuis 1990 par le PNUD en vue de promouvoir un concept global de développement qui prend en compte, dans un esprit d’équité, les besoins prioritaires des générations actuelles, tout en préservant les générations futures. En d’autres termes, il

s’agit de promouvoir le progrès social, la croissance économique, dans le respect de leur environnement. Ce concept est celui du développement humain durable (DHD). Dans ce dernier rapport, il a été question des différentes dimensions de la gouvernance : gouvernance politique, administrative, économique et gouvernance des entreprises des consultants. Ces différentes gouvernances s’influencent mutuellement et déterminent évidemment le développement communautaire, la cohésion sociale et, partant, le développement humain durable. L’analyse de ce rapport qui s’appuie donc sur tous les contours de la gouvernance (politique, économique et socioculturelle) en République du Congo a mis en évidence l’instabilité politique et a marqué toute l’histoire de ce pays depuis les indépendances, le recours aux solutions extra-constitutionnelles, la faible participation de la société civile et des populations à la gestion de la chose publique, le faible degré de transparence, de

responsabilité, de dialogue social, du respect des droits de l’homme, etc. Ce tableau est davantage terni par le niveau insoutenable du service de la dette, la dégradation de l’environnement, et pour couronner le tout, l’accentuation de la pauvreté comme expression du recul du développement humain en République du Congo.

Etant donné que la gouvernance politique détermine les autres formes de gouvernance, c’est d’elle que découle le développement communautaire, la cohésion sociale et en conséquence le DHD.

Ce séminaire atelier qui a été suspendu pour permettre aux consultants de prendre en compte les contributions des différents intervenants, reprendra ses travaux dans quelques jours pour sa validation finale.

Bienvenu Parfait Matsala
Animateur de la plate forme
thématique “Pauvreté et
Accès à l’Eau Potable

Le Congo a abrité la conférence ministérielle des pays membres de l’Union Africaine

Réunis du 09 au 10 juin, à Brazzaville, sous le patronage du premier ministre congolais, Isidore Mvoubi, les ministres des pays membres de l’Union africaine (UA) ont plâché sur le rapport des experts gouvernementaux concernant l’examen des études de faisabilité relatives à la mise en place d’une Unité et d’un Fonds spécial d’appui à la démocratie et d’assistance électorale. Ce rapport a comporté deux (2) parties, à savoir : l’Unité administrative d’appui à la démocratie et d’assistance électorale qui dépendra de la Direction des affaires politiques de la commission de l’UA, et le Fonds spécial d’assistance à la démocratie et aux élections. Il ressort de ce rapport que le mandat général de l’Unité est la coordination et la mise en œuvre des activités de la Commission de l’UA. Les missions de l’Unité sont la promotion de la démocratie en général, l’observation et le suivi des élections et l’assistance électorale en particulier. Quant au fonds, il est indiqué que ses objectifs consistent à soutenir les activités de l’Unité d’appui à la démocratie et d’assistance électorale, les initiatives nationales et régionales, le renforcement des capacités des organes de gestion des élections. Selon le rapport, ce Fonds favorise la flexibilité, la coordination des

actions de mobilisation et d’utilisation des ressources. Les bénéficiaires du Fonds sont l’Unité “Démocratie et élections”, les Etats membres, les organisations régionales, les institutions nationales et les organisations de la société civile impliquées dans le processus de démocratisation et d’observation des élections. Les ministres ont également adopté avec amendements le projet de charte africaine sur les élections, la démocratie et la gouvernance et le rapport y relatif. Les grandes lignes de ce projet de charte ont été, entre autres, la promotion des valeurs universelles et principes de la démocratie, la prévention et la lutte contre la corruption, l’égalité entre les hommes et les femmes dans les institutions politiques et privées, la création et le renforcement des organes électoraux nationaux, impartiaux et neutres qui gèrent les processus et les systèmes électoraux, le rejet et la condamnation des changements anticonstitutionnels de gouvernement, les sanctions en cas de révision de la constitution par le gouvernement en place pour se maintenir indéfiniment au pouvoir.

Maître Modeste MBOSSA
Animateur de la Plate-forme
Pauvreté et accès à la justice